Brigitte Coulon, Responsable de la prospective dans le champ du social à l'IRTS Nord-Pas-de-Calais, Maîtrise en Gestion et Développement social et Master 2 Conseil, Accompagnement et médiation en formation de formateurs, Université de Lille 3.

La rénovation du diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale : la prise en compte du territoire

Résumé

La profession de CESF s'est construite depuis le XVIIème siècle à partir essentiellement du rôle de la femme dans la société et de l'évolution de l'environnement. Son champ d'intervention d'origine, la vie quotidienne, sa gestion, reste inchangé. La profession s'appuie sur cette expertise pour la développer, lui donner un sens, l'inscrire dans une dimension collective et territoriale. Cette construction peut être analysée selon trois périodes de l'histoire.

La première de Mme de Maintenon à la moitié du XX^{ème} siècle voit l'ancrage de la profession dans la vie quotidienne et le soutien aux femmes dans cette gestion face à l'évolution de l'environnement.

La seconde période s'étale du milieu de XX^{ème} siècle à la reconnaissance de la profession dans le champ du social en 1978. Durant cette courte période, la profession vit un profond malaise qui aboutit à son inscription dans les professions du social, par la volonté et la perspicacité des professionnels. Le changement d'appellation de la profession marque la fin de cette période quia vu la profession s'ouvrir sur les quartiers et les actions de développement.

Enfin la dernière période a consolidé les orientations prises par la profession dans le champ du développement social local.

Les CESF se sont constitués une compétence dans les actions sur les territoires en s'appuyant sur leur compétences d'origine enrichies fur et à mesure des dispositifs des politiques d'action sociale. La volonté de la profession de travailler sur le territoire lui permet aujourd'hui d'avoir cette compétence reconnue. Parallèlement, la rénovation des diplômes du travail social a marqué une détermination du gouvernement de développer les compétences des travailleurs sociaux en matière d'intervention sur les territoires. Les deux logiques ont facilité l'inscription de cette compétence du DSL (développement social local) dans les référentiels professionnels.